

Communauté de Haute Provence

Aubenas-les-Alpes—Dauphin—Mane—Montjustin—Reillanne—St Martin-les-Eaux—St Michel l'Observatoire—Villemus

Triez c'est simple !

LES EMBALLAGES



boîtes de conserve Sales Barquettes pots de yaourts et de crème Polystyrène film et sacs plastique



PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES



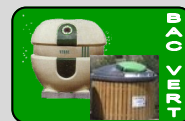
papiers salis essuie-tout, couches, mouchoirs sales films plastique



POTS, BOCAUX et BOUTEILLES EN VERRE



pot de fleur Miroir Vaisselle, faïence Bouchons, capsules ampoules



POUR LES AUTRES DECHETS

- Encombrants (matelas, électroménagers, mobiliers...)
- Déchets verts (gazons, feuilles, branches...)
- Ferrailles
- Cartons
- Batteries....



dans les déchetteries

DÉCHETTERIE DAUPHIN : 04.92.79.58.18

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi-Samedi 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 et Mercredi 14h00 à 17h00

DÉCHETTERIE DE ST MICHEL L'OBSERVATOIRE : 04.92.76.60.04

Lundi-Mercredi-Vendredi-Samedi 9h00 à 12h00

DÉCHETTERIE DE REILLANNE : 04.92.76.42.07

Du 1/05 au 30/09 : Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi 13h30 à 17h00 et Samedi 8h30 à 12h00

Du 1/10 au 30/04 : Lundi-Mercredi-Vendredi 13h30 à 17h00 et Samedi 8h30 à 12h00

- **LES ENCOMBRANTS** (matelas, électroménagers, téléviseurs, mobilier...)
 - Les communes procèdent au ramassage des encombrants qui ne peuvent être transportés en voiture :
 - Aubenas-les-Alpes, Montjustin, St Martin-les-Eaux, Villemus : à la demande à la Mairie
 - Dauphin : le 1er mardi de chaque mois. Inscription : 04.92.79.58.18
 - Mane : le 1er et le 3ème mercredis de chaque mois. Inscription : 04.92.75.04.13
 - St Michel l'Observatoire : le 1er mercredi de chaque mois. Inscription : 04.92.76.60.04
 - Reillanne : 1 fois par trimestre. Inscription : 04.92.76.42.07

• **LES VÊTEMENTS**
Vous pouvez remettre vos vêtements dont vous n'avez plus usage à l'Association du Secours Catholique à MANE ou à ST MICHEL L'OBS et à la déchetterie à REILLANNE.

- **LES MÉDICAMENTS** : Adressez-vous à votre pharmacien.
- **LES PILES** : Elles peuvent être déposées dans certains commerces (supermarchés...)

• **LES CONSOMMABLES D'IMPRIMANTES**
Ils peuvent être déposés dans les mairies de DAUPHIN, MANE, ST MICHEL L'OBSERVATOIRE et à la déchetterie de REILLANNE



Place de l'église 04 300 MANE—Tel : 04.92.75.04.13—Fax : 04.92.75.31.23

Mail : mairie@mane-en-provence.com—Site internet : www.life-cchp.eu